



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 72853

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la mise en oeuvre de la charte « un toit, deux générations » visant à favoriser le logement d'étudiants chez des personnes âgées, pour des loyers minimes et en échange de services. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si ce dispositif s'appliquera à la Réunion et comment sera constitué l'organisme chargé de cette action novatrice.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72853

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8324

Question retirée le : 4 juillet 2006 (Fin de mandat)